

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 28 septembre 2021

L'an deux mille-vingt-un, le 28 septembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 22 septembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 41

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M. DUYCK Joël, Mme DURUT Jocelyne, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M. LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX,
Mme DUHAYON Monique, procuration à M. HENNEON François-Xavier,
Mme FERMENTEL Geneviève, procuration à M. MOUQUET Denis,
M. FICHEUX Bruno, procuration à Mme BERTRAND Dorothee,
M. MORVAN Hervé, procuration à Mme PLE Sandra,
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques.

Absents :

M. DEHAENE Michel.

Secrétaire de séance : Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Délibération n°2021D173 - Tourisme, voies douces, base nautique et port Flandre Lys - Réaménagement de la base de loisirs Eolys - Région-PRADET-Sollicitation fonds FAAT et subventions auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais – politique sportive départementale et FIEET.

Le Vice-président expose au Conseil :

Vu la délibération de la Communauté de communes Flandre Lys en date du 12 décembre 2019 approuvant le projet de réaménagement de la base de loisirs Eolys,
 Vu, la délibération n°20160871 de la Région Hauts-de-France, en date du 8 juillet 2016, relative au « Dispositif Régional d'Aménagement et d'Équilibre des Territoires 2016-2021 »,

Considérant que les ambitions du projet de réaménagement de la base de loisirs Eolys sont de :

- Renforcer l'attractivité touristique et ludique du site à l'attention des publics familles, des publics scolaires et centres de loisirs ainsi que des associations souhaitant y pratiquer des activités ludiques et sportives,
- Favoriser l'allongement de la durée des séjours touristiques sur le territoire de Flandre Lys pour les touristes et notamment les publics familiaux au travers d'une offre d'activité gratuites, familiales, accessibles en autonomie et mise en réseau avec les autres infrastructures touristiques du territoire,
- Valoriser les activités aéronautiques présentes, élément différenciant de la base Eolys vis-à-vis des autres bases de loisirs de la région.

Considérant le contenu du projet de réaménagement avec :

- La création de nouvelles aires de jeux adaptées à chaque tranche d'âges d'enfants,
- La création de trois terrains de pétanque, d'une piste de pumptrike,
- La rénovation de l'aire de jeux existante,
- La réfection de la trame paysagère globale du site Eolys
- La réfection d'une partie du parking d'Eolys
- La réfection des allées de la base
- La création d'un préau éclairé, et alimenté en eau afin de favoriser l'organisation d'événements avec chemin d'accès,
- Le réaménagement de l'entrée d'Eolys,
- L'aménagement d'un circuit vélo pour les enfants sur les marguerites,
- La pose de mobilier de confort

Considérant le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
Etude de maîtrise d'œuvre	78 552.09 €	CCFL	1 800 802 €
Travaux de réaménagement de la base de loisirs Eolys	2 493 500 €	Conseil Régional (PRADET-FAAT)	1 000 000 €
Aménagement d'un préau	270 000 €	Conseil départemental du Pas-de-Calais (politique sportive départementale)	40 000 €
Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du préau	18 750 €	Conseil départemental du Pas-de-Calais (FIEET)	20 000 €
TOTAL	2 860 802 €	TOTAL	2 860 802 €

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- APOUVER le plan de financement,
- AUTORISER le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France, dans le cadre des fonds FAAT de la PRADET, à hauteur de 1 000 000 euros,
- AUTORISER le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais dans le cadre de la politique sportive départementale pour l'aménagement du pumptrike à hauteur de 40 000 €,
- AUTORISER le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais dans le cadre du FIEET pour la réalisation des plantations à hauteur de 20 000 €,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ces demandes de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 06/10/2021

Reçu en préfecture le 06/10/2021

Affiché le



ID : 059-245900758-20210928-2021D173-DE